APERÇU DU FONDS

Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. / FPG IA Clarington

FPG PORTEFEUILLE CROISSANCE IA CLARINGTON[1]

Information au 31 décembre 2024

Depuis le 29 mai 2023, le mode de souscription Frais d'acquisition reportés n'est plus offert pour les nouveaux investissements ni pour les dépôts additionnels.

EN BREF

Date de lancement FPG IA Clarington : 15 mars 2010
Gestionnaire de portefeuille : iA Gestion mondiale d'actifs
Valeur totale du Fonds : 21,5 millions $
Nombre d'unités en circulation : 1 093 997
Taux de rotation du portefeuille : 2,60 %
Investissement minimal : 500 $

Option de garantie	RFG	Valeur liquidative par unité
Garantie A	3,61 %	17,55 $
Garantie B	3,14 %	18,87 $
Garantie C[2]	3,05 %	23,03 $

DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

Ce fonds est investi dans des unités du Portefeuille iA Gestion de patrimoine croissance, lequel se compose principalement d'un portefeuille diversifié de fonds sous-jacents, tout en mettant l'accent sur les fonds d'actions et les fonds équilibrés mondiaux, américains et canadiens. Le Fonds sera faiblement exposé aux fonds de titres à revenu fixe nord-américains et peut également investir dans des FNB (« fonds négociés en bourse ») ou d'autres titres afin d'obtenir une exposition directe à une catégorie d'actifs donnée.

Les 10 principaux titres du fonds mutuel sous-jacent

Mandat d'obligations de base IA Gestion de patrimoine, série I	11,29 %
Catégorie d'actions mondiales Manuvie, série I	8,96 %
iShares Core MSCI EAFE ETF	8,22 %
Fonds IA Clarington d'actions mondiales, série I	8,02 %
Catégorie IA Clarington d'entreprises dominantes canadiennes, série I	6,37 %
Catégorie IA Clarington innovation thématique, série I	5,73 %
Fonds IA Clarington mondial de dividendes, série I	5,36 %
Fonds IA Clarington stratégique de revenu d'actions, série I	5,21 %
Gouvernement des États-Unis, bons du Trésor, 4,305 %, 16-01-2025	4,48 %
Fonds IA Clarington Loomis d'opportunités en actions mondiales, série I	4,36 %
Total	**68,00 %**

Nombre total de titres du fonds mutuel sous-jacent : 30

Composition du fonds mutuel sous-jacent

Fonds d'actions mondiales	26,70 %
Fonds de revenu fixe	24,60 %
Fonds d'actions canadiennes	19,02 %
Fonds d'actions internationales	12,68 %
Fonds d'actions américaines	9,71 %
Autres	5,28 %
Fonds diversifiés	2,01 %
Total	**100,00 %**

À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- recherche une augmentation du capital
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de moyen à long terme

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
	■			

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance de la garantie. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* ou au contrat pour de plus amples renseignements.

[1] Le Fonds est fermé aux nouveaux dépôts à la fois dans le cadre des contrats existants et des nouveaux contrats. Les ententes de débit préautorisé (DPA) continuent d'être honorées, mais elles ne peuvent pas être modifiées. Les échanges entre les Fonds continuent également d'être permis.

[2] La Garantie C est offerte pour les contrats émis à partir du 12 mai 2016.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années pour un détenteur de contrat ayant choisi l'option de garantie Garantie A. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 $ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement dans FPG IA Clarington si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 321 $. Ce montant correspond à un rendement moyen de 2,82 % par année.

RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Durant cette période, on note 6 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles la valeur a diminué.

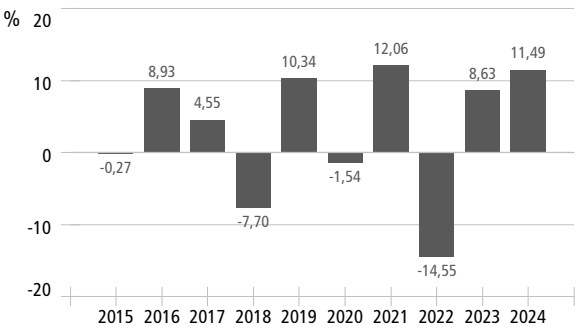

662

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.
Les frais permanents sont différents pour chaque option de garantie.
L'un des modes de souscription suivant sera appliqué. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative et au contrat individuel de rente à capital variable* pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Mode de souscription	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
Frais d'acquisition reportés	**Frais de rachat** Si vous rachetez vos investissements dans les délais suivants : 1re année 5,75 % 2e année 5,50 % 3e année 5,00 % 4e année 4,50 % 5e année 4,00 % 6e année 3,50 % 7e année 2,00 % 8e année et suivantes 0 %	Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe et sont déduits du montant racheté. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à iA Groupe financier. Lorsque vous investissez dans le Fonds, iA Groupe financier paie au Distributeur une commission pouvant aller jusqu'à 5 %. Pour les investissements effectués dans les Fonds à partir de l'âge de 80 ans du Crédirentier, cette commission fera l'objet d'une récupération complète par iA Groupe financier si le décès du Crédirentier survient à l'intérieur de 24 mois suivants la date de l'investissement. Vous pouvez racheter vos investissements jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur marchande des unités que vous détenez chaque année, sans payer de frais de rachat. Vous pouvez substituer vos unités à des unités d'un autre Fonds offert dans le contrat à tout moment sans avoir à payer de frais d'acquisition reportés.
Frais d'acquisition initiaux	Jusqu'à 1 % du montant qui sera investi dans le Fonds.	Le taux applicable, pouvant aller jusqu'à 1 %, est négocié entre vous et votre représentant en assurance vie. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant investi et sont remis au Distributeur vie à titre de commission.

FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter de la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)
Garantie A	100 %	100 %	3,61 %
Garantie B	75 %	100 %	3,14 %
Garantie C	75 %	75 %	3,05 %

* Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

COMMISSION DE SUIVI

iA Groupe financier paie une commission de suivi aussi longtemps que vous détenez ce fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et le Distributeur vous fournissent. La commission de service est incluse dans les frais de gestion. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie. La commission de suivi est calculée selon la valeur marchande mensuelle moyenne de votre placement dans le Fonds et elle est payée trimestriellement.

Frais d'acquisition reportés - jusqu'à 0,50 % de la valeur marchande de votre placement chaque année
Frais d'acquisition initiaux - jusqu'à 1,00 % de la valeur marchande de votre placement chaque année

AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce fonds.
Des frais de transaction de 35 $ peuvent être exigés pour un rachat ou un transfert conformément aux règles administratives en vigueur à ce moment.
Si vous rachetez ou transférez un investissement dans le Fonds dans les 90 jours suivant la date d'investissement, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transactions fréquentes équivalant à 2 % de la valeur de cet investissement. Ces frais sont réinvestis dans le Fonds.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* et *Contrat individuel de rente à capital variable FPG IA Clarington*.

iA Groupe financier
À l'attention de
Placements IA Clarington inc.
26, rue Wellington Est, bureau 600
Toronto (Ontario) M5E 1W9
1 800 530-0204
www.iaclarington.com